

Jeudi 17 novembre 2022

Collège Bel Air, Thoissey : 9h - 12h / Collège du Val-de-Saône, Montceaux : 13h55 - 17h

Vendredi 18 novembre 2022

Collège Eugène Dubois, Châtillon-sur-Chalaronne : 8h50 - 12h / Collège Saint-Charles, Châtillon-sur-Chalaronne : 13h30 - 16h30

Lundi 21 novembre 2022

Collège Vaugelas, Meximieux : 8h - 12h / Collège de la Dombes, Saint-André-de-Corcy : 14h - 17h

Mardi 22 novembre 2022

Collège Jean Moulin, Trévoux : 8h30 - 12h30 / Collège La Sidoine, Trévoux : 13h30 - 16h30

Jeudi 24 novembre 2022

Collège Anne Frank, Miribel : 9h - 12h / Collège Saint-Joseph, Miribel : 15h - 17h

Lundi 28 novembre 2022

Collège Léon-Marie Fournet, Jassans-Riottier : 8h05 - 12h05 / Collège Jean Compagnon, Reyrieux : 14h - 17h

Mardi 29 novembre 2022

Collège Emile Cizain, Montluel : 8h - 12h / Collège Louis Armstrong, Beynost : 13h - 16h

Jeudi 1er décembre 2022

Collège Jeanne d'Arc, Gex : 8h30 - 11h45 / Collège Georges Charpak, Gex : 13h30 - 16h30

Mardi 6 décembre 2022

Collège Marcel Aymé, Dagneux : 9h - 12 h / Collège Saint-Louis, Dagneux : 13h15 - 16h20

SÉCURITÉ

dans les

TRANSPORTS SCOLAIRES

DOSSIER DE PRESSE

AVANT DE TRAVERSER

- Assure-toi que la voie est libre
- Marche sur les trottoirs et les accotements

DANS LE CAR

- Sois respectueux avec le chauffeur, tes camarades et le matériel
- Sois calme quand tu t'installes
- Mets ton cartable sous le siège
- Attache ta ceinture de sécurité

NE TRAVERSE JAMAIS DEVANT OU DERRIÈRE LE CAR

METS TON GILET DE SÉCURITÉ

RESPECTE LES GESTES BARRIÈRES

Du 3 octobre au 6 décembre 2022

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN⁰¹
le Département

TRANSPORTS SCOLAIRES

La sécurité des jeunes : priorité de tous

Pour la 18^e année consécutive, le Département de l'Ain, en partenariat avec la Région, mène l'opération « sécurité dans les transports scolaires ». Du 3 octobre au 6 décembre 2022, près de 9 000 élèves* en classe de 6^e suivront une séance pratique d'éducation aux règles de sécurité dans les transports scolaires. L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les élèves aux consignes de sécurité en tant qu'usagers de transports en commun et de développer chez chacun un comportement de citoyen responsable.

* Sont concernés tous les collèges dont les élèves sont transportés par la Région, ainsi que les collèges Thomas Riboud de Bourg-en-Bresse et Lucie Aubrac de Ceyzériat.



UNE SENSIBILISATION CONCRÈTE, DES EXERCICES PRATIQUES

Sont associés à cette opération tous les partenaires de la sécurité routière :

- l'ensemble des chefs d'établissement ;
- les forces de l'ordre (police nationale, municipale et gendarmerie) ;
- les sapeurs-pompiers ;
- l'association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ANATEEP) ;
- les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ;
- les transporteurs du département.

Les séances se déroulent en 3 temps :

1) Visionnage d'une vidéo : une semaine avant la séance de sensibilisation, les collèges du département ont été destinataires d'un DVD « Trois films pour mieux connaître les règles de sécurité » afin qu'ils puissent le faire visionner aux élèves de 6^e. Ce film, produit par le Département, a été réalisé par le Centre départemental de documentation pédagogique, en collaboration avec des collégiens du département.

2) Le jour de la séance de sensibilisation : débat en classe à partir de la vidéo.

3) Séance pratique en extérieur en présence d'intervenants départementaux de sécurité routière, de représentants des forces de l'ordre, de sapeurs-pompiers et de conducteurs.

Durant cette séance pratique, l'accent est mis sur le comportement que les jeunes doivent adopter à

l'attente, à l'approche, à la montée et à la descente du car, et pendant le trajet.

Sont abordés :

- Les dangers autour du car, notamment les angles morts ;
- les consignes de sécurité et les règles de civisme à respecter ;
- le port de la ceinture de sécurité (intérêt et sanctions) ;
- les organes de sécurité à bord du car (marteau, extincteur...)

La séance s'achève par des **exercices d'évacuation d'un car en cas d'accident.**

UNE CHARTE DE BONNE CONDUITE

- Je dois être visible en me rendant au point d'arrêt.
- Je ne joue pas à proximité du véhicule.
- A son arrivée, je reste en retrait du bord de la chaussée.
- Je monte avec le cartable à la main sans bousculade puis dans le car je suis assis, ceinture bouclée.
- Je ne cours pas après le véhicule s'il a déjà démarré.
- Après la descente, je ne traverse ni devant ni derrière le véhicule ; j'attends qu'il se soit éloigné.

PLANNING DES SÉANCES DANS LES COLLÈGES

Lundi 3 octobre 2022

Collège Thomas Riboud, Bourg-en-Bresse : 9h - 12h / Collège Lucie Aubrac, Ceyzériat : 14h - 17h

Mardi 4 octobre 2022

Collège Saint-Joseph, Saint-Didier-sur-Chalaronne : 9h - 12h

Jeudi 6 octobre 2022

Collège Jean Rostand, Arbent : 8h - 12h / Collège Lumière, Oyonnax : 13h30 - 16h30

Vendredi 7 octobre 2022

Collège Saint-Joseph, Oyonnax : 14h15 - 16h15

Lundi 10 octobre 2022

Collège Théodore Rosset, Montréal-la-Cluse : 8h - 12h / Collège Xavier Bichat, Nantua : 14h - 16h / Collège du Renon, Vonnas : 8h30 - 11h30 / Collège de l'Albarine, Saint-Rambert-en-Bugey : 14h - 16h

Mardi 11 octobre 2022

Collège Roger Vailland, Poncin : 8h35 - 12h / Collège Paul Sixdenier, Hauteville-Lompnes : 13h30 - 15h30

Jeudi 13 octobre 2022

Collège Saint-Exupéry, Ambérieu-en-Bugey : 8h - 12h / Collège Sainte-Marie, Ambérieu-en-Bugey : 14h20 - 16h30

Vendredi 14 octobre 2022

Collège Sabine Zlatin, Belley : 8h - 12h / Collège Lamartine, Belley : 13h45 - 15h45

Mardi 18 octobre 2022

Collège Saint-Exupéry, Bellegarde : 8h - 12h / Collège Louis Dumont, Bellegarde : 13h30 - 16h30

Jeudi 20 octobre 2022

Collège Jacques Prévert, Saint-Genis-Pouilly : 8h - 12h / Collège Le Joran, Prévessin-Moëns : 13h50 - 17h05

Vendredi 21 octobre 2022

Collège Henry Dunant, Culoz : 9h - 12h / Collège du Valromey, Artemare : 14h30 - 16h30

Lundi 7 novembre 2022

Collège Paul Claudel, Lagnieu : 8h - 12h / Collège de Briord : 14h - 17h / Collège de Ferney-Voltaire : 9h - 11h / 12h30 - 15h30

Mardi 8 novembre 2022

Collège de la Plaine de l'Ain, Leyment : 8h30 - 11h30 / Collège Saint-Charles, Feillens : 13h45 - 15h45

Jeudi 10 novembre 2022

Collège Louise de Savoie, Pont-d'Ain : 9h - 12h / Collège Léon Comas, Villars-les-Dombes : 14h - 17h

Lundi 14 novembre 2022

Collège George Sand, Pont-de-Veyle : 8h20 - 10h20 / Collège Roger Poulard, Bâgé-la-Ville : 13h30 - 16h30

Collège Le Paruthiol de Péron : 8h30 - 12h30 / Collège Marcel Anthonioz, Divonne-les-Bains : 13h55 - 16h55

Mardi 15 novembre 2022

Collège Antoine Chintreuil, Pont-de-Vaux : 14h - 17h